COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évolution de l'organisation scolaire au Val d'Hazey : projet de fermeture de l'école du Soleil à la rentrée 2027

La commune du Val d'Hazey est confrontée depuis plusieurs années à une baisse importante et durable du nombre d'enfants scolarisés dans ses cinq écoles. Au regard de cette évolution et des perspectives démographiques, la municipalité réfléchit à une adaptation de l'organisation scolaire. Parmi les pistes étudiées figure la fermeture de l'école élémentaire du Soleil à compter de la rentrée de septembre 2027.

Cette réflexion s'inscrit dans une démarche globale visant à adapter les capacités d'accueil et le fonctionnement des écoles aux effectifs actuels et prévisionnels, tout en veillant à préserver la qualité du service public de l'éducation et les bonnes conditions d'apprentissage des enfants.

Le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur ce projet lors d'une prochaine séance. D'ici là, la commune souhaite informer les familles et poursuivre les échanges avec les représentants des parents d'élèves et les services de l'Éducation nationale.

Une baisse significative et durable des effectifs scolaires

En 2019-2020, les cinq écoles de la commune accueillaient 594 élèves. À la rentrée 2026-2027, elles en accueillent 466, soit 128 élèves de moins en sept ans (-21,5 %). Malgré une légère remontée ponctuelle en 2025-2026, cette diminution s'inscrit dans une tendance durable, également observée à l'échelle nationale.

L'école du Soleil est particulièrement concernée par cette évolution : ses effectifs sont passés de 114 élèves en 2019-2020 à 81 en 2026-2027, soit une baisse de près de 29 %.

Ces évolutions conduisent à des effectifs moins importants dans les classes et rendent nécessaire une réflexion sur la répartition des élèves, les moyens mobilisés et l'organisation générale des établissements scolaires de la commune.

Écoles	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Le Soleil	114	106	118	109	105	88	92	81
Les Prunus	119	111	120	113	109	115	115	108
Le Grand-Charlemagne	169	158	125	126	122	120	116	113
Le Petit-Charlemagne	88	80	86	83	79	69	82	88
Le Chat Botté	104	120	119	128	105	87	81	76
TOTAL	**594**	**575**	**568**	**559**	**520**	**479**	**486**	**466**

Effectifs constatés à chaque rentrée scolaire. La baisse globale entre 2019-2020 et 2026-2027 est de 21,5 %.

En outre, l'école du Soleil présente la particularité de ne pas disposer de restaurant scolaire sur place. Les enfants qui déjeunent à la cantine doivent ainsi rejoindre à pied le site du Loup-Pendu, accompagnés par des agents communaux. Ces déplacements sur la voie publique constituent une contrainte organisationnelle et soulèvent des enjeux de sécurité pour les enfants. Cette difficulté constitue également l'un des éléments pris en compte dans la réflexion sur la réorganisation scolaire.

Une répartition des élèves qui reste à construire

Les élèves seront accueillis dans les autres écoles de la commune. La répartition n'est pas arrêtée à ce jour et devra être construite avec attention, en tenant compte de plusieurs critères : les secteurs géographiques d'habitation, la présence de frères et sœurs dans un même établissement, ainsi que des propositions et préconisations de l'Inspection académique.

Cette organisation sera travaillée avec les services de l'Éducation nationale afin de garantir des conditions d'accueil adaptées et de préserver la qualité des apprentissages. Les familles seront informées des modalités retenues dès que la répartition aura été définie.

S'agissant des effectifs par classe, les écoles accueillent actuellement en moyenne une vingtaine d'élèves par classe. À l'issue de la réorganisation envisagée, cet effectif moyen devrait s'établir autour de 22 élèves par classe, permettant ainsi une répartition équilibrée des élèves entre les différents établissements.

Les personnels et les services aux familles

L'école du Soleil étant une école élémentaire, le projet n'a pas de conséquence sur les emplois d'ATSEM. Les agents communaux actuellement affectés à l'établissement seront répartis dans les autres écoles, en fonction des besoins des services et de la nouvelle organisation qui sera mise en place.

Les modalités pratiques concernant les services municipaux liés à la vie scolaire, notamment la restauration et les accueils périscolaires, seront examinées dans le cadre de la préparation de cette nouvelle organisation et communiquées aux familles si elles évoluent.

Une démarche d'information et de concertation

Les représentants des parents d'élèves ont été reçus par la commune ce lundi 23 novembre. Une rencontre avec les parents est également prévue le jeudi 26 novembre au soir afin de présenter les éléments connus à ce jour, d'entendre leurs questions et de recueillir leurs observations.

La municipalité est consciente de l'attachement des familles, des enfants et des équipes à l'école du Soleil. Une évolution de cette importance ne peut être envisagée à la légère. Elle doit permettre d'adapter l'organisation scolaire à la réalité des effectifs, tout en veillant à l'intérêt des enfants et au maintien d'un service public de l'éducation de qualité.

Le conseil municipal devrait délibérer en janvier 2027 sur le projet de fermeture. Si celui-ci est adopté, les mois suivants permettront de finaliser, avec l'Éducation nationale et les partenaires concernés, les modalités d'accueil des élèves pour la rentrée de septembre 2027. La commune s'engage à tenir les familles régulièrement informées de chaque étape.

Le Val d'Hazey, le 25 Novembre 2026

La Municipalité du Val d'Hazey